

Catégorie U13 - Saison 2018/2019

Règlement - Coupes

- ✓ Festival Foot U13 Pitch - Phase Départementale
- ✓ Coupe District 35
- ✓ Coupe Secteur / Coupe Pays

✚ Article 1 – COMPOSITION DES EQUIPES

- Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs (8 titulaires et 4 suppléants), **licenciés(es) à la FFF**
- 2 personnes peuvent être sur le banc de touche maximum. Elles doivent obligatoirement être licenciées à la FFF et inscrites sur la feuille de match

Surclassement : L'équipe ne peut comporter plus de trois licenciés (ées) U11 par équipe U13

Mixité : Les licenciées féminines U14F peuvent participer aux matchs de la catégorie U13 sans limitation de nombre

Mutés : L'équipe ne peut comporter plus de quatre mutés (dont maximum 2 joueurs mutés hors période). Réf : art.80 des règlements généraux de la LBF

Particularité : Chaque équipe pourra aligner un maximum de 5 joueurs n'ayant pas participé au tour précédent dans cette même équipe

Composition des équipes lorsqu'une équipe d'une division supérieure ne joue pas :

Lorsqu'une équipe de division supérieure ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24 heures (sauf cas de match à rejouer), tout joueur ayant participé au dernier match officiel de cette équipe ne peut participer à une compétition officielle avec une équipe de division inférieure.

Lors d'une journée de COUPE, il n'est possible d'inscrire sur la feuille de match **qu'un seul joueur** ayant évolué dans l'équipe supérieure lors du **tour précédent**, pour une rencontre des équipes inférieures.

En cas de réclamation de la part d'une ou plusieurs équipes, celle-ci doit **OBLIGATOIREMENT** être notifiée sur la Fiche Bilan.

NB : une équipe U14 est considérée comme une équipe supérieure à une équipe U13A.

✚ Article 2 – PROTOCOLE / ARBITRAGE DES JEUNES PAR LES JEUNES

- Avant et après les rencontres, les joueurs, arbitres et encadrants doivent suivre le Protocole Esprit Sportif en se serrant la main
- **L'arbitrage à la touche est assuré par les joueurs**, à raison de 15 minutes maximum (= ¼ temps) par joueur. Les 4 joueurs ou plus de chaque équipe ayant participé à l'arbitrage sont signalés sur la feuille de match (leur numéro est entouré)
- **Le kit arbitrage** remis par le District d'Ille et Vilaine est fourni par le club recevant et doit être obligatoirement utilisé
- **Un tutorat** (présence d'un dirigeant licencié derrière le jeune joueur/arbitre) est toléré sur les premières rencontres de la saison, et ceci jusqu'aux vacances de la Toussaint
- **Seule une équipe présentant 8 joueurs** est arbitrée par un dirigeant licencié à la touche et inscrit sur la feuille de match
- **Arbitrage au centre :** cf. « Article 9 - Organisation des rencontres »

Article 3 – GENERALITES DU REGLEMENT

- Tous les cas non prévus seront réglés par la Commission Départementale U11-U13
- Les réserves et réclamations seront jugées par la Commission « Litiges et contentieux » du District
- Les rencontres sont prévues **le samedi**
- **Heure officielle de début de rencontre** : horaire affiché sur le site du District
- **En cas de changement d'horaire**, le club recevant doit aviser **au plus tard le mercredi précédent les rencontres** :

Pour le Festival Foot U13 Pitch et Coupe District 35 : le secrétariat du District

Pour la Coupe Secteur et Pays : le responsable du secteur

- **En cas d'annulation d'une rencontre** (conditions météorologiques, voyage scolaire...) ou **d'un report complet d'une journée**, les matchs **sont reprogrammés par le District d'Ille et Vilaine**
- **Les JOURNEES « COUPE » sont prioritaires** sur le **CHAMPIONNAT**. Les matchs de Coupe sont donc automatiquement reportés au week-end suivant. Le District d'Ille et Vilaine confirmera le report de la journée, ainsi que le lieu et les horaires

Article 4 – MODALITES DE PRATIQUE & LOIS DU JEU

L'ensemble des modalités de pratique et des lois du jeu est reporté sur le document « Modalités de pratique et Lois du jeu FAER ».

Ce document est disponible sur le site internet du District d'Ille et Vilaine (rubrique « Documents » puis « Clubs »), auprès de votre responsable de secteur ou de Léo BERNUZEAU : cdfa@foot35.fff.fr

Article 5 – DISCIPLINE

Les faits disciplinaires seront jugés par la commission de discipline du District en conformité avec les règlements disciplinaires.

Article 6 – ENGAGEMENT

Toutes les équipes U13 du District d'Ille et Vilaine sont automatiquement engagées.

Article 7 – DEROULEMENT - 2 PHASES

Chaque journée se déroule sous forme de poules à 4 équipes (ou 3) se rencontrant entre elles

A l'issue de chaque journée, la formule échiquier établie les classements

Ces coupes se disputent sur 4 journées organisées par le District d'Ille et Vilaine et les responsables de secteur, avant une finale départementale ou de secteur, définies par le calendrier départemental du FAER, dans les conditions suivantes :

1^{ère} PHASE (2 journées)

- Les 96 équipes qui participent au BRASSAGE CRITERIUM sont engagées pour le FESTIVAL FOOT U13 PITCH
- Au niveau Secteur, le responsable du secteur engage 16 équipes pour le FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Niveau Critérium = Répartition par groupe de 24 équipes pour les 2 premières journées

Niveau Secteur = Répartition par groupe de 12 à 20 équipes pour les 2 premières journées (dont un ou 2 groupe(s) nommé FESTIVAL + X groupe(s) nommé SECTEUR)

- Chaque journée se déroule sous forme de poules de 3 ou 4 équipes se rencontrant entre elles
- Avec une formule échiquier pour établir les classements

**Transition entre la 1ère PHASE et la 2ème PHASE à l'issue des 2 premières journées
(possibilité d'ajouter un 4ème niveau en secteur = PAYS)**

Niveau Critérium = les 14 meilleures équipes de chaque groupe, soit 56 équipes disputeront une 2ème phase de qualification pour le FESTIVAL FOOT U13 PITCH - PHASE DEPARTEMENTALE

Niveau Critérium = les 10 derniers de chaque groupe (classés de 15ème à 24ème), soit 40 équipes disputeront une 2ème phase de qualification pour la COUPE DISTRICT 35

Niveau secteur = la 1ère équipe de chaque secteur des groupes FESTIVAL, soit 8 équipes, disputeront une 2ème phase de qualification pour le FESTIVAL FOOT U13 PITCH - PHASE DEPARTEMENTALE

Niveau secteur = les 3 équipes suivant la 1ère (2ème à 4ème inclus) de chaque secteur, soit 24 équipes disputeront une 2ème phase de qualification pour la COUPE DISTRICT 35

Niveau secteur = Toutes les équipes non qualifiées pour disputer la phase qualificative du FESTIVAL FOOT U13 PITCH - PHASE DEPARTEMENTALE et la COUPE DISTRICT 35, sont reversées en COUPE SECTEUR (voire PAYS si un 4ème niveau de Coupe a été mis en place par le responsable de secteur)

Il est possible en fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque secteur de proposer un 4ème niveau de COUPE (=COUPE PAYS).

Le choix est laissé au responsable de secteur

Pour le début de la deuxième phase (= qualification), les points sont remis à zéro

La répartition des équipes entre les 2 phases se fait selon le document annexe

2ème PHASE - QUALIFICATION (2 journées)

FESTIVAL FOOT U13 - PHASE DEPARTEMENTALE :	Répartition des 64 équipes en 4 groupes de 16
COUPE DISTRICT 35 :	Répartition des 64 équipes en 4 groupes de 16
COUPE SECTEUR :	Répartition en un groupe unique de 12 à 20
COUPE PAYS - si mise en place dans le secteur) :	Répartition en un ou deux groupes de 12 à 20 équipes

Article 8 – DEROULEMENT - PHASE FINALE

FESTIVAL FOOT U13 PITCH - PHASE DEPARTEMENTALE

- Elle se déroule à 16 équipes en formule échiquier
- Il n'est admis qu'une seule équipe par club. Dans le cas où 2 équipes d'un même club seraient qualifiées, on repêche l'équipe du même groupe de qualification la mieux classée.
- Lors de cette phase finale départementale, les équipes devront participer à 3 épreuves :
 - ✓ 5 matchs de 14 minutes
 - ✓ 2 défis techniques
 - ✓ 2 quizz (règles du jeu et règles de vie)

COUPE DISTRICT 35

- Elle se déroule à 16 équipes en formule échiquier

- Il n'est admis qu'une seule équipe par club. Dans le cas où 2 équipes d'un même club seraient qualifiées pour la finale départementale, on repêche l'équipe du même groupe de qualification la mieux classée.

Finale COUPE SECTEUR et COUPE PAYS

- Elle se déroule selon les modalités définies en réunion de secteur par le responsable de secteur.
- Il n'est admis qu'une seule équipe par club en Finale de COUPE SECTEUR. Dans le cas où 2 équipes d'un même club seraient qualifiées pour la finale, on repêche l'équipe du secteur la mieux classée.

Article 9 – ORGANISATION DES RENCONTRES

Niveau Critérium : la Commission Départementale U11-U13 désigne les clubs recevant les rencontres

Niveau Secteur : le responsable du secteur désigne les clubs recevant les rencontres

- Le club recevant **doit fournir 2 arbitres centraux**
- **Les équipes participent à des plateaux à 3 ou 4 équipes**
- **Toutes les équipes présentes sur le site se rencontrent**
- Temps de jeu :
 - ✓ GROUPE DE 4 : **3 matchs de 2 x 10 minutes** avec une mi-temps de 2 minutes
 - ✓ GROUPE DE 3 : **2 matchs de 2 x 15 minutes** avec une mi-temps de 2 minutes

A l'issue des rencontres, le club recevant doit impérativement renvoyer la « FICHE BILAN » et les « FICHES EQUIPES » au plus tard le MERCREDI suivant les rencontres, via l'adresse mail :

NIVEAU CRITERIUM : cdfa@foot35.fff.fr

NIVEAU SECTEUR : *adresse mail du responsable de secteur*

Article 10 – CLASSEMENT

- Pour chaque journée, chaque équipe totalise les points de ses 3 rencontres (y compris les groupes de 3 équipes)
- Toute victoire contre un exempt ou une équipe déclarée forfait équivaut à une victoire 1-0, soit 4 points.

Points attribués par rencontre :

Victoire par 3 buts d'écart ou plus :	5 points
Victoire par 1 ou 2 buts d'écart :	3 points
Match nul avec ou sans buts :	1 point
Match perdu :	0 point
Forfait :	-1 point

- Pour le classement final dans le formule échiquier, les équipes à égalité de points seront classées selon les critères suivants :

1. *Le numéro de l'équipe (priorité à une équipe N°1, puis une équipe N°2, etc.)*
2. *Goal average particulier*
3. *Meilleure différence de buts*
4. *Meilleure attaque*
5. *Meilleure défense*